# Senior

Cette page est destinée à orienter les seniors et leurs proches qui visitent ce site vers les contenus les plus susceptibles de les intéresser. Il ne s'agit que de quelques suggestions sans caractère exhaustif.

*Page modifiée le jeudi 9 janvier 2020 • Données Ville du Mans*

## Loisirs

Chaque année, le service Animation et Accompagnement des seniors du Centre communal d'action sociale (CCAS) propose un ensemble renouvelé d'animations, de sorties et de séjours pour les seniors manceaux.

Vous pouvez retrouver en ligne le programme de ces activités et les offres de séjours. Pour plus d'information et pour recueillir vos inscriptions, **un accueil unique** : l'Espace Gambetta. Vous trouverez son adresse et une carte de localisation dans ces pages.

## Activités

Les équipements de proximité de la Ville du Mans accueillent des activités associatives et proposent leurs propres activités. Informez-vous sur la page de la MPT Jean-Moulin, sur celle de la maison de quartier des Bruyères et celle de la maison de quartier Pierre-Guédou.

Pensez aussi à consulter l'annuaire collaboratif des associations.

Envie de jardiner ? La Ville du Mans met à disposition de ses habitants des jardins familiaux en location pour la culture potagère. Vous pouvez demander votre inscription en liste d'attente.

## Visites

Outre les sorties organisées à l'intention des seniors manceaux par le CCAS, pensez aussi aux visites proposées autour du patrimoine urbain par la Ville du Mans. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre agenda spécifique et vous rendre sur la page de la boutique du patrimoine.

## Mobilité

Les chèques mobilité remis par le CCAS du Mans permettent aux personnes retraitées en perte d'autonomie de pouvoir faire appel à un **moyen de transport adapté** et d'être aidées financièrement. Voyez les conditions pour en bénéficier.

Pour les personnes dépendantes, en priorité celles qui se déplacent en fauteuil roulant, la Setram dispose de véhicules spécifiquement aménagés. Là aussi, voyez les conditions pour en bénéficier.

## Soins

Le service de soins infirmiers à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS) du Mans apporte une réponse médico-sociale aux besoins spécifiques de certaines personnes. Voyez les conditions pour en bénéficier.

Le service de Soins infirmiers à domicile du CCAS de la Ville du Mans compte une équipe spécialisée Alzheimer, qui intervient sur prescription médicale. Retrouvez sa présentation en ligne.

## Hébergement

Le CCAS dispose de différents types d'hébergement pour personnes âgées selon qu'elles sont **autonomes ou dépendantes**. Pour en savoir plus, voyez respectivement nos pages de présentation des Ehpa et nos pages consacrées à l'Ehpad public.

Sachez qu'il existe une **possibilité d'hébergement temporaire** en résidence-autonomie. Là aussi, voyez notre présentation.

## Citoyenneté

La Ville du Mans coordonne un conseil des sages. Si vous avez 55 ans et plus, pourquoi ne pas rejoindre cette instance ? Vous pourrez faire profiter l'ensemble des habitants de votre expérience de la vie.